

Fonds d'engagement actionnarial

PHITRUST
Active Investors France

Note ESG SICAV

62

Note ESG CAC 40

54

vendredi 31 décembre 2021

48 483 388 €
Actif net

Valeurs liquidatives

PART C : 318,44 €
PART D : 214,07 €
PART A : 158,07 €

Performances

Noms	Dec	2021	2020	Perf. ann. 1 an	Perf. ann. 3 ans	Perf. ann. 5 ans
PART C	6,06 %	29,30 %	-8,54 %	29,30 %	15,09 %	8,75 %
CAC 40 NR	6,46 %	31,07 %	-5,57 %	31,07 %	16,95 %	10,24 %

Volatilité

Noms	Vol ann. 1 an	Vol ann. 3 ans	Vol ann. 5 ans
PART C	13,08 %	22,75 %	19,39 %
CAC 40 NR	13,30 %	23,94 %	20,33 %

Tracking error

Noms	Tr. Error ann. 1 an	Tr. Error ann. 3 ans	Tr. Error ann. 5 ans
PART C	1,07 %	1,52 %	1,34 %
CAC 40 NR	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Poids du portefeuille par nature d'actif



Phitrust

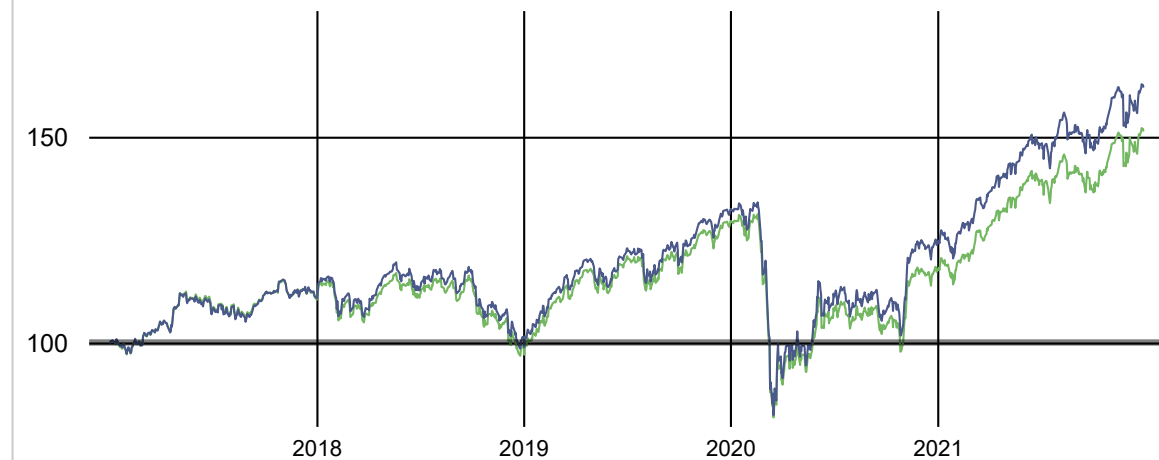
7 rue d'Anjou - 75008 Paris

Tél.: +33 (0)1 55 35 07 55



Performance de la SICAV France par rapport à son indice

● SICAV (en base 100) ● CAC 40 NR (en base 100)



Stratégie d'investissement et objectifs

L'objectif de la SICAV Phitrust Active Investors France est de surperformer l'indice CAC40 dividendes réinvestis sous contrainte d'un écart de suivi (tracking-error) annuel maximal de 4,00%, en privilégiant les entreprises avec une bonne gouvernance stratégique et ouvertes au dialogue sur les sujets environnementaux et sociaux.

Il s'agit d'améliorer la gouvernance stratégique des entreprises afin que les droits des actionnaires et les enjeux environnementaux et sociaux soient mieux pris en compte. Une analyse des facteurs ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) et de leurs évolutions permet aux gérants de mettre en place annuellement des initiatives d'engagement auprès des sociétés émettrices du portefeuille. Dans le cadre du règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR), la SICAV est répertoriée « Article 9 ».

Gérants

Denis Branche 01 55 35 07 54 / denis.branche@phitrust.com

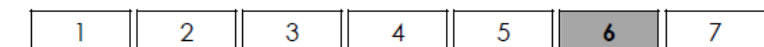
Julien Lefebvre 01 55 35 07 57 / julien.lefebvre@phitrust.com

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

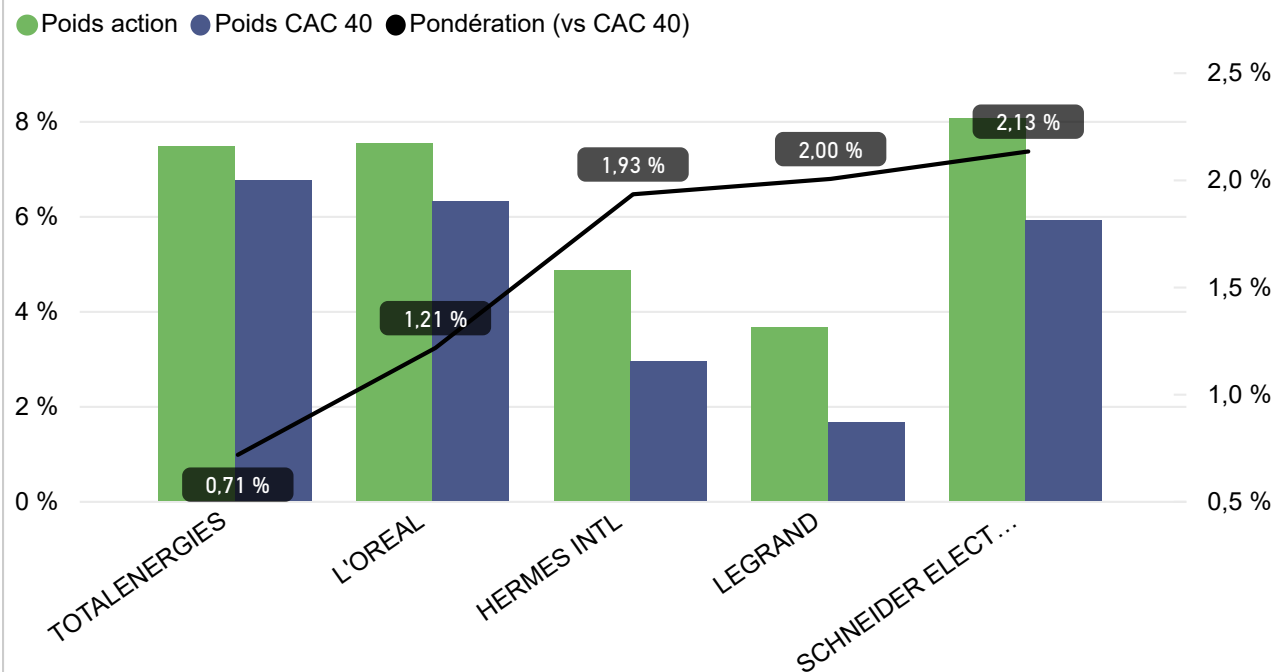


Société de Gestion de Portefeuille (agrément AMF : GP 99-023)

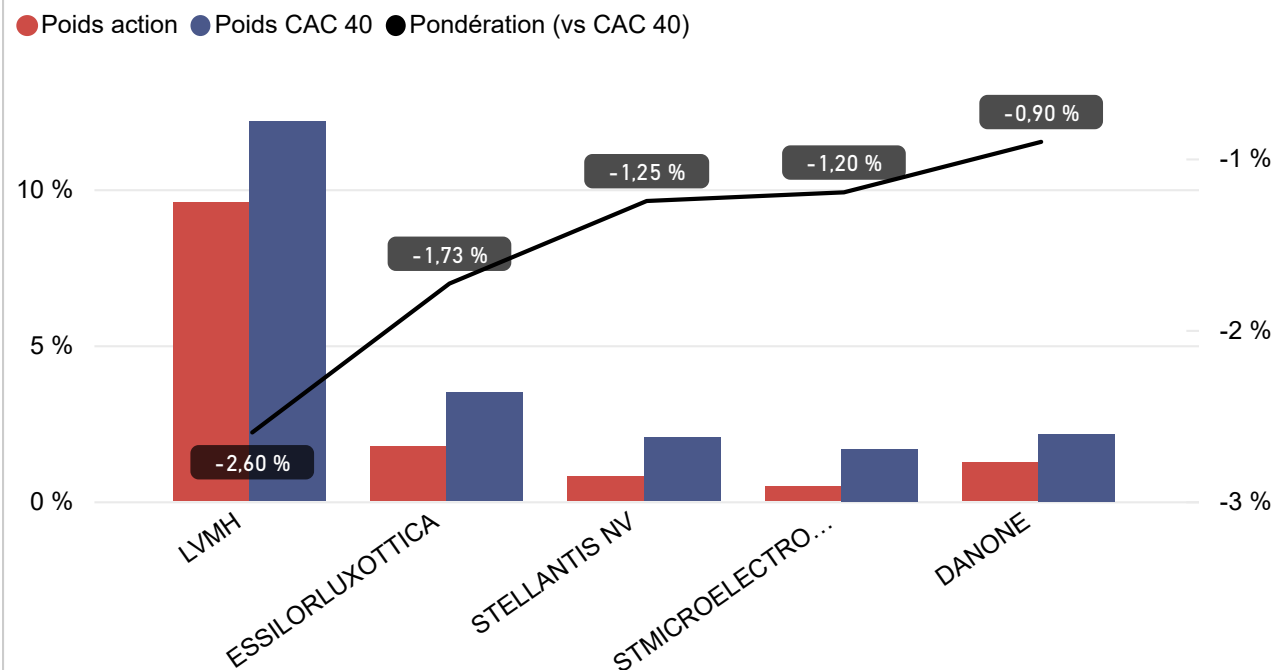
S.A. au capital de 3.132.428.62 € - RCS Paris B 420 505 307

www.phitrust.com

Principales surpondérations du portefeuille (vs CAC 40)



Principales sous-pondérations du portefeuille (vs CAC 40)



Caractéristiques du portefeuille

Classification sectorielle : Actions françaises cotées
Fréquence de valorisation : journalière au cours de clôture
Indice de référence : CAC40 dividendes réinvestis
Société de gestion : Phitrust
Dépositaire : RBC Investor Services Bank S.A.

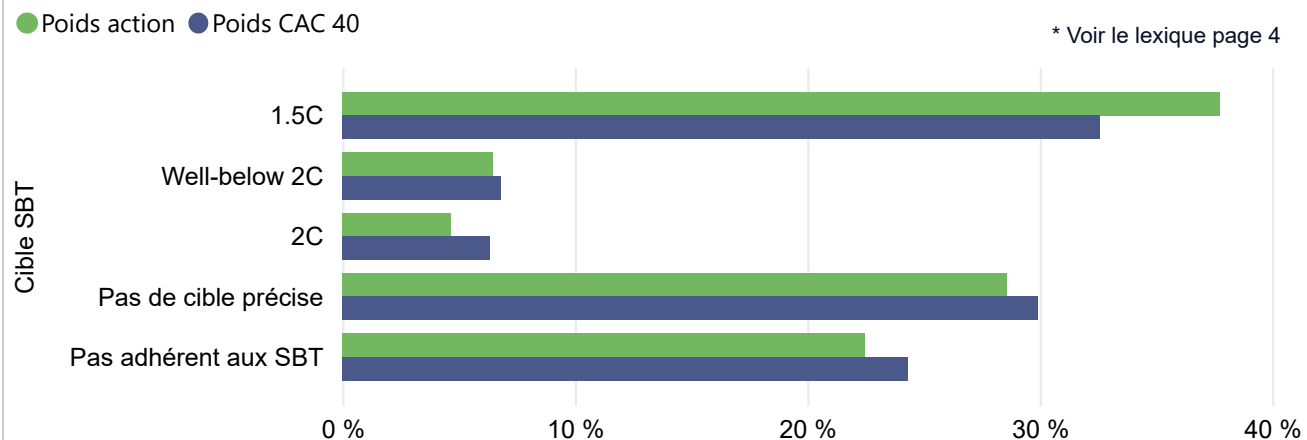
PART A : FR001058033

Investissement minimum : 1 part
Droit d'entrée : 3% maximum dont 1% versé au Fonds de Dotation Phitrust
Droit de sortie : néant.
Frais de gestion : 1,44% TTC de l'actif net par an.

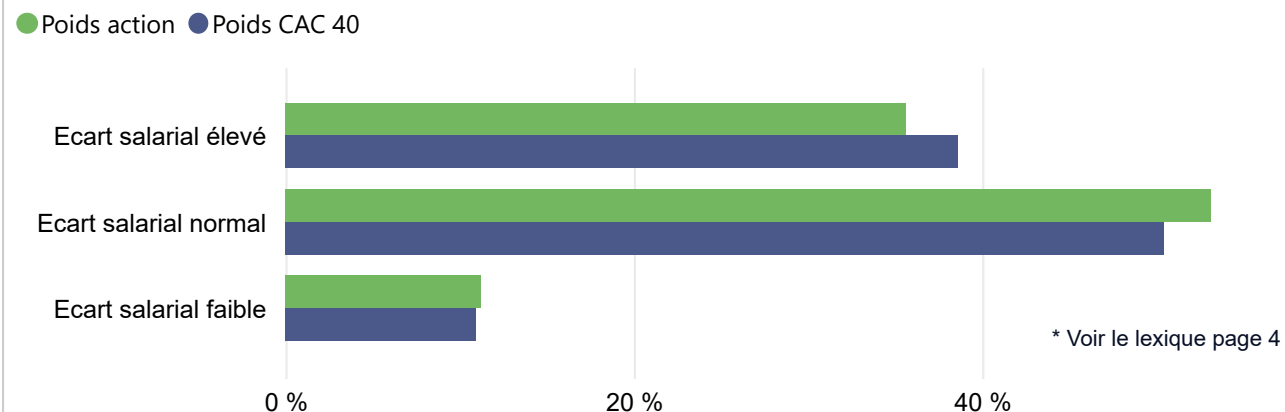
PART C : FR0010027094 / PART D : FR0010027102

Date de création : 2003
Investissement minimum : 3000 parts
Durée minimum conseillée : supérieure à 5 ans
Affectation des résultats : capitalisation (C) ou distribution (D)
Droit d'entrée : 3% maximum dont 1% versé au Fonds de Dotation Phitrust
Droit de sortie : néant
Frais de gestion : 0,84% TTC de l'actif net par an

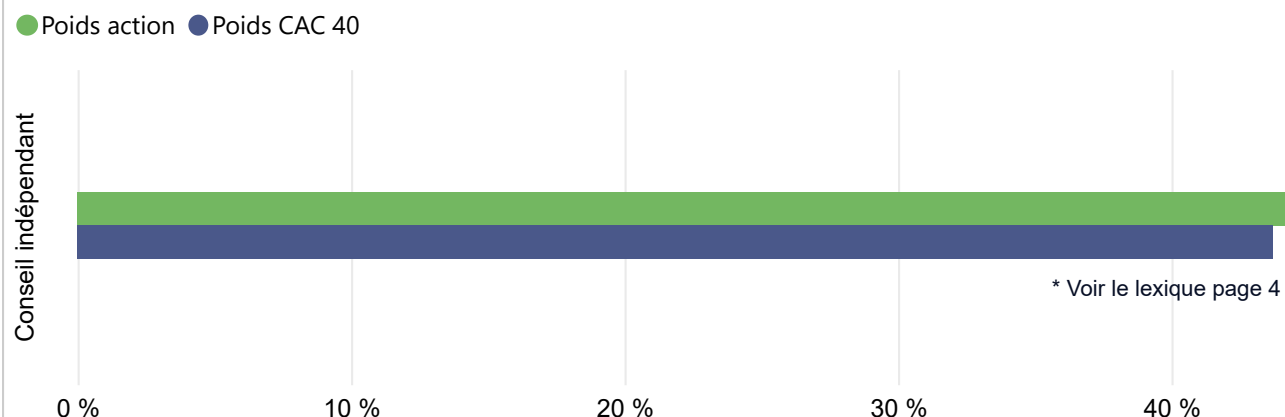
Environnement : Sur/sous pondérations selon la cible SBT* (vs CAC 40)



Social : Sur/sous pondérations selon le ratio d'équité* (vs CAC 40)



Gouvernance : Sur/sous pondérations selon l'indépendance du conseil (vs CAC 40)



Droits humains : Nombre d'initiatives sur l'éthique des affaires

158

Engagement actionnarial

Pour la SICAV, le mois de décembre est traditionnellement celui de la préparation de la campagne d'engagement pour l'année qui suit. Phitrust a donc envoyé une lettre à chacun des dirigeants du CAC 40 pour les interpeller sur différents sujets ESG, spécifiques à leur société, en amont des assemblées générales 2022. Phitrust a notamment insisté auprès des dirigeants sur la gouvernance stratégique de leur société et la transformation de leur modèle d'affaires face à l'urgence climatique.

Le mois de décembre a également été marqué par certaines actualités des sociétés du portefeuille :

DANONE : Danone a annoncé le 10 décembre la cooptation de Valérie Chapoulaud-Floquet, ancienne Directrice Générale de Rémy Cointreau, qui rejoindra le groupe en mars 2022 en remplacement d'Isabelle Seillier. C'est une première étape dans le renouvellement quasi-total du Conseil annoncé en août 2021.

SAINT-GOBAIN : Saint Gobain a annoncé le 6 décembre le rachat de l'américain GCP Applied Technologies pour 2,3 milliards de dollars, une opération décisive pour devenir un leader mondial de la chimie de construction et renforcer la stratégie du Groupe en matière de construction durable selon le Directeur Général Benoît Bazin. Celle-ci sera soumise à l'accord des actionnaires de GCP (24,2% du capital), à l'autorisation des autorités de concurrence et devrait avoir lieu d'ici fin 2022.

TOTALENERGIES : Dans une décision rendue le 15 décembre par la Cour de Cassation, la Haute Juridiction a estimé que le tribunal judiciaire pourra être saisi pour contester un plan de vigilance. Assigné en justice par un collectif sur son plan de vigilance en 2020, TotalEnergies avait soulevé l'incompétence du tribunal judiciaire et demandé à ce que le litige soit porté devant le tribunal de commerce. Cet arrêt casse ainsi la décision rendue il y a un an par la cour d'appel de Versailles, qui avait statué en faveur du tribunal de commerce.

VIVENDI : Comme prévu, Vivendi a acquis le 16 décembre l'ensemble des actions Lagardère détenues par Amber Capital pour un prix de 24,10 euros par action. Vivendi détient désormais 45,13 % du capital mais le groupe a déjà fait savoir qu'il « n'exercera pas les droits de vote attachés à l'ensemble des actions acquises auprès d'Amber ». Il déposera néanmoins d'ici février 2022 une offre publique d'achat visant la totalité des actions Lagardère au même prix.

Commentaire de gestion

Les marchés financiers ont bien terminé l'année, malgré la propagation exponentielle du nouveau variant omicron. Les investisseurs ont été rassurés par les études qui montrent que la virulence de la maladie serait plus faible qu'attendue. Il faudra néanmoins suivre avec attention son impact sur les chaînes d'approvisionnement. En effet, les fêtes de fin d'année et la perspective des JO d'hiver à Pékin, pourraient favoriser la mise en place de confinements dans des zones cruciales pour le commerce mondial. L'accélération du « tapering » a été également au menu du mois de décembre. La Fed réfute désormais le caractère transitoire de l'inflation et pourrait prendre des mesures au 1er trimestre 2022.

Sur le mois de décembre, la part C de la SICAV a progressé de 6,06%, contre 6,46% pour le CAC 40 NR. La baisse d'Hermès (-7%), a freiné la progression du portefeuille par rapport à son indice. Dans un contexte d'anticipation de hausses de taux, les investisseurs préfèrent prendre leurs bénéfices sur des valeurs comme Hermès, qui ont déjà fortement progressé. A contrario, les valeurs plus cycliques ont rattrapé leurs pertes du mois de novembre. C'est notamment le cas d'Arcelor Mittal (+18%), qui a presque effacé sa baisse.

Editorial du président : Les marchés sont-ils devenus fous ?

Alors que la crise liée à la pandémie est toujours là, du moins pour certains secteurs d'activité, et que les craintes d'une grave crise climatique à venir sont chaque jour plus évidentes, l'inflation est de retour et les entreprises font face à des difficultés d'approvisionnement. Et pourtant les marchés financiers américains et européens caracolent sur leurs plus hauts historiques, avec des entreprises « digitales » ou « tech » qui affichent des valorisations jamais atteintes (APPLE près de 3 000 milliards de \$, TESLA plus de 1 000 milliards de \$). Cette hausse impacte également les valorisations des « start-ups » non cotées (les « licornes » de plus de 1 milliard de \$ sont de plus en plus nombreuses...).

Face à ces valorisations, de très nombreuses entreprises sont « à la peine » sur les marchés boursiers, ou même ont fortement baissé (comme ALSTOM) alors que leurs carnets de commandes n'ont jamais été aussi remplis.

[Lire la suite](#)

Olivier de Guerre - Phitrust

Lexique pour les indicateurs

1. Les science based targets sont des objectifs ciblés et calculés scientifiquement de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
2. Le ratio d'équité est l'écart de rémunération entre les premiers dirigeants et la moyenne des rémunérations des salariés. On définit un ratio d'équité comme faible / élevé si il est classé dans le quartile inférieur / supérieur de l'univers.
3. Un conseil est indépendant si son taux d'indépendance est supérieur à 50%.